



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

TROUSSE LÉGALE D'URGENCE DU CHIRURGIEN-DENTISTE

La trousse légale d'urgence du chirurgien-dentiste est un ensemble de médicaments et d'équipements que les professionnels de santé doivent avoir à disposition pour répondre aux urgences médicales pouvant survenir dans un cabinet dentaire en complément de leur formation AFGSU 2 (validité 4 ans).

En France, la composition de cette trousse est encadrée par la réglementation pour assurer la sécurité des patients. Voici une liste des éléments généralement requis mais non exhaustive :

Médicaments

- Adrénaline (pour les réactions anaphylactiques) ou stylo ANAPEN 300
- Corticoïdes injectables (pour les réactions allergiques sévères) Solumedrol 40 mg (enfant) et 120mg (adulte)
- Salbutamol en spray (pour les crises d'asthme)
- Trinitrine (pour les douleurs angineuses)
- Aspirine (pour les suspicions d'infarctus du myocarde)
- Glucagon (pour les hypoglycémies sévères)
- Antihistaminiques : zyrtec solution buvable en goutte, phenergan 2,5 % sol injectable
- Doliprane
- Sucre, alcool de menthe

Attention

Tous ces médicaments ont une durée de vie limitée et doivent être renouvelés régulièrement.

Il est préférable de les conserver au frais.

La réserve ne doit être accessible par le public (pas d'armoire dans les toilettes).

Matériel médical

- Défibrillateur automatique externe (DAE) recommandé mais non obligatoire. (attention : obligation de déclaration et accès libre depuis la rue en cas de besoin)
- Masque à oxygène avec bouteille d'oxygène (bouteille normée et à durée de vie limitée/ recyclage en pharmacie obligatoire)
- Matériel pour intubation ou ventilation assistée (insufflateur bavu enfant et adulte). Il existe des troussees comprenant tout le matériel regroupé : bouteille O2, intubation enfant et adulte et insufflateur enfant et adulte
- Tensiomètre et stéthoscope
- Thermomètre lecture frontale
- Glucomètre avec bandelettes de test



ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES

- Matériel de perfusion intraveineuse ou IM (aiguille seringue) (cathéters, solutions physiologiques)

Il est bien sûr évident que ce matériel doit être à proximité et prêt à être utilisé en cas d'urgence et non pas enfermé au fond d'un placard fermé à clef. Son entretien régulier est aussi obligatoire.

Fournitures de premiers secours

- Gants jetables stériles et non stériles non-latex (choc anaphylactique)
- Compresses stériles et bandages,
- pansement hémostatique ou linge propre
- Antiseptiques pour la désinfection
- Pansements adhésifs et gaze
- Ciseaux et pinces

Autres éléments

- Protocoles d'urgence écrits et accessibles
- Liste des numéros d'urgence (SAMU, pompiers, etc.)
- Fiches réflexes pour la gestion des urgences courantes
- Fiche accident exposition au sang (AES)

Il est crucial que le personnel du cabinet dentaire soit formé à l'utilisation de cette trousse et aux gestes de premiers secours.

L'AFGSU 2 est obligatoire pour les assistants dentaires en poste.

La formation continue en gestion des urgences médicales est également obligatoire pour maintenir les compétences à jour et doit être suivie tous les 4 ans.